

COMMUNE DE FARGES

Procès-verbal n°35 du Conseil Municipal Séance du 14 décembre 2016

Présents : GRAZIOTTI Monique - CAILLET Catherine - PLISSONNIER Noël - DAVIT Catherine - AMADIEU Dimitri - ARMAND Simone - BESTMANN Patrick - EVRARD Corinne - GALLETTI Yveline - LOVENJAK-LEBEUF Sonia - MARTIN Arnaud - REY Michel

Absents excusés : FILPA Laurent - procuration à GRAZIOTTI Monique
WAPOU Joseph procuration à LOVENJAK-LEBEUF Sonia

Absents : ORIA Gaël

1. Conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance : GALLETTI Yveline
- Procès-verbal de la séance N° 34 . **Accepté à l'unanimité.**

2. Urbanisme (pour information) : ont été délivrées les demandes d'urbanisme :

- **DP** : CHETCUTI - BLECHSCHMIDT **PC** : DA SILVA

3. Communauté de Communes du Pays de Gex : Les comptes rendus sont disponibles en Mairie.

4. Délibérations

- **Adhésion contrat groupe statutaire** : le centre de gestion lance tous les 4 ans une procédure de mise en concurrence pour les risques statutaires et cette consultation est parvenue à son terme.
En parallèle, la commune a demandé à Groupama une étude afin de comparer les tarifs. Les taux de cotisations étant moins élevés pour les mêmes franchises, le choix se porte sur Groupama (franchise 15 jours – taux 4.85 % pour les agents CNRACL et 1% pour les agents IRCANTEC). **Accepté à l'unanimité**
- **Contrat adoucisseur** : l'offre proposée pour la salle des Fêtes/ cantine / Café de la Poste par la SARL AQUATICO est **accepté à l'unanimité**
- **Maintien de la taxe de séjour suite à la prise de compétence tourisme CCPG** : Maintien des délibérations (20 janvier 2005 instaurant la taxe de séjour et 05 septembre 2013 pour la taxe additionnelle) et opposition dans l'intérêt général de la commune à la taxe intercommunale que la Communauté de Communes du Pays de Gex instituerait afin d'en devenir le bénéficiaire exclusif sur l'ensemble du territoire communautaire. **Accepté à l'unanimité.**
- **DETR 2017** : un dossier de demande de subvention concernant l'accessibilité de l'école sera déposé avant le 31.12. **Accepté à l'unanimité.**
- **Indemnité Trésorier pour l'année 2016** pour un montant de 393.59 € net **Accepté à 07 voix pour 03 contre** (Catherine DAVIT – Simone ARMAND – Yveline GALLETTI) et **04 abstentions** (Catherine CAILLET – Dimitri AMADIEU – Laurent FILPA – Arnaud MARTIN)
- **Conception et implantation d'une installation et stockage de déchets inertes** : Refus pour l'implantation des 2 sites retenus par la CCPG car ils sont trop près des habitations et proposition à la CCPG de revoir le dossier car l'implantation sur d'autres lieux communaux sont plus appropriés. **Accepté à l'unanimité**

- **Avenant n° 1 Espace rencontres** : cet avenant concerne différents travaux (la réfection démolition et reconstruction du mur en pierre et le filet pare-ballons etc.) pour un montant HT de 21 593.65 €. **Accepté à l'unanimité**
- **Bureau d'étude pour la Loi « Zéro Phyto »** : les communes n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides en zones non agricoles. Afin d'établir un état des lieux des habitudes et d'avoir un accompagnement spécifique, une consultation auprès d'un organisme compétent est nécessaire. Cette démarche est accompagnée par l'Agence de l'Eau et une aide financière peut être apportée à la commune. **Accepté à l'unanimité.**
- **Décision modificative n° 5** : il convient de prendre la décision modificative suivante
 Fonctionnement 60631 – 2 100.00 € / 6553 + 2 100.00 €
 Investissement 2113 op 213 – 6 000.00 € / 2313 op 195 – 2 000.00 €
 2188 + 2 000.00 € / 2315 op 205 + 6 000.00 €. **Accepté à l'unanimité.**
- **Délégués SIVOM du Grand Crêt d'Eau** : A compter du 1^{er} janvier 2017 date de la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Grand Crêt d'Eau, il convient de désigner les représentants qui siègeront pour ce syndicat - Monique GRAZIOTTI – Arnaud MARTIN (titulaires) Dimitri AMADIEU (suppléant) **Accepté à l'unanimité.**

5. Divers :

- **Contravention véhicule** : la commune a reçu une contravention pour un excès de vitesse inférieur à 20 km/h en région parisienne le 09 octobre. Il s'agit d'une erreur de relevé d'immatriculation
- **Dossier route de Pougny – plan d'alignement** : Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur FILLION-ROBIN Pierre du 12 novembre ainsi que de la réponse apportée. Un plan d'alignement sera fait sur le tronçon concerné.
- **Courrier M. Abad** Madame le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie le 12 courant concernant l'accessibilité de certains cars de tourisme aux arrêts dédiés. Il précise qu'un simple réglage des portes ne prenant que quelques secondes solutionne le problème.
- **Aire de rencontres** : Monsieur REY Michel suggère la mise en place d'un distributeur de sacs pour déjections canines.
- **Chalet du Pré-Bouillet** : La commission de sécurité est passée au chalet de Pré-Bouillet et il convient de « déclasser » le chalet de Pré-Bouillet » considéré actuellement comme hôtel et le classer comme refuge. Le rapport de ladite commission n'est pas encore parvenu.
- **Grillages déviation** : Dimitri AMADIEU demande pourquoi il n'y a pas de grillages le long de la déviation. Sa demande sera transmise aux autorités en charges de la construction de l'éco-pont à Péron.

Séance levée à 20H35.

Le Secrétaire de séance
Yveline GALLETI

